

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 25 mai 2023

I. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBATS D'ORIENTATION GENERAL

2.3 – Formation et Vie Universitaire

2.3.2 Politique d'établissement en matière de droits d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
- VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;*
- VU *l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie en séance le 4 mai 2023 approuvant le document présenté.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Approuve avec 3 abstentions, 22 voix pour et 0 voix contre la politique d'établissement en matière de droits d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024 intégrant une modification sollicitée par les membres concernant le tarif culture pour les stages courts des personnels de catégorie C figurant sur le document « tarifs locaux 2023-2024 votés à la CFVU du 4 mai 2023 ». Le détail est annexé à la présente.

Le Mans, le 1er juin 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

Tarifs "locaux" 2023-2024 (droits d'inscription spécifiques) votés à la CFVU du 4 mai 2023

Tarifs 23-24 reconduits pour 22-23 :

- EAD (fonds EAD et part des composantes)
- Part des composantes (UFR-Maison des langues-IUT) des DU/DIU/DEF/DUEF en FI
- Exonération (50€) des droits d'inscription des étudiants de l'ENSIM en 5ème B et en attente d'obtention de la certification en anglais
- Tarif auditeur libre (57€) : Frais de gestion de dossiers d'inscription + BU
- Tarifs C2I2 métiers du droit : gratuité pour les étudiants UM
- Maison des Langues (TOEIC-TCF-LINGUASKILL)
- SFC (formations qualifiantes et VAPP/VAE)
- SFC (Formation Continue : hors tarifs A et B du BUT MMI et hors tarifs RENF et FC du DAEU)
- Tarifs SUAPS (hors accès salle d'escalade) :
* Locations des installations sportives (tarifs non votés à la CFVU, seulement votés au CA).

Modification des tarifs - Nouveauté

- SFC/UFR LLSH (DU PROGREN)

Augmentation des tarifs car changement de maquette avec 24h CM en +
Tarif A (FC) à 3800€ (+650€), tarif B (RENF) à 2400€ (+150€)

- SFC (Formation Continue BUT MMI)

Harmonisation des tarifs FC : 1 seul tarif A (7800€) au lieu de 3, 1 seul tarif B (2340€) au lieu de 3

- SFC (DAEU en présentiel ou en EAD)

Financement Région, tarifs RENF, tarifs FC en fonction du nb d'heures (230h, 246h ou 300h)
Tarifs FC 230h à 2070€ (+115€)

- SUAPS accès à la salle d'escalade

Ouverture prochaine - 30€ par an par étudiant, 40€ par an par personnel

- Service CULTURE

Tarifs 22-23 reconduits pour 23-24

Avec 3 changements :

Tarif "1er atelier artistique" payant pour les étudiants de l'université à 10€

Stage court pour le personnel de catégorie C à 10€.

Tarif horaire du stage court pour adulte extérieur à 7,50€ (avec 1 stage gratuit pour 3 inscriptions payantes)

- SCD

Tarifs 22-23 reconduits pour 23-24

Avec 1 changement :

Pour les extérieurs HORS partenariat/convention : passage souhaité à une inscription 1 an ou 6 mois date à date (sous réserve de confirmation par

Pour information

- A ce jour, pas d'information sur la reconduction ou non des droits nationaux 22-23 pour 23-24
- Contribution CVEC pour 23-24 à 100 € (+5€)
- Exonération partielle des droits d'inscription différenciés pour les étudiants internationaux extra-communautaires assujettis reconduite pour 23-24

*** Tarif A (FC) = tarif financé

*** Tarif B (RENF) = tarif reprise d'études NON financées

TARIFS DAEU 2023-2024

Parcours complet DAEU A ou B	NB Heures	Financement CPF & Financement Région	Financement perso
	246	2214	893
	300	2700	968
	230	2 070 €	780 € (Frais de scolarité inclus)

Parcours Modulaires

			Financement CPF	Financement perso	
			Tarifs comprenant les 2h de réunion en plus des heures modules	Tarifs sans droits d'inscription ATTENTION : Ajouter les Droits d'inscription (DIU) de 170€ à la somme	Tarifs droits d'inscription inclus
Tariff horaire de base			9	2,675	2,675
1 module	NB d'Heures				
Module obligatoire: (60h)		60	558	160,50	330,50
Module optionnel: (54h)		54	504	144,50	314,50
Module de Remise à niveau (52h)		52	486	139,10	309,10
Projet professionnel Flash (16)		16	144	42,8	42,8
Module de Remise à niveau + PP flash		70	630	112,8	112,8
Projet professionnel renforcé (70)		70	630	187,25	187,25
2 modules	NB d'Heures				
2 Modules obligatoires	60hx2	120	1098	321,05	491,05
1 Module obligatoire + 1 Module optionnel	60h+54h	114	1044	305,00	475,00
1 Module obligatoire + 1 Module RAN	60h+52h	112	1026	299,65	469,65
2 Modules optionnels	54h x2	108	990	288,95	458,95
1 Module optionnel + 1 module RAN	54h+52h	106	972	283,60	453,60
2 Modules de RAN	52h x 2	104	954	278,25	448,25
3 modules	NB d'Heures				
3 Modules obligatoires	60hx3	180	1638	481,60	651,60
2 Modules obligatoires + 1 Module optionnel	60hx2 + 54h	174	1584	465,55	635,55
2 Modules obligatoires + 1 Module RAN	60hx2 + 52h	172	1566	460,20	630,20
1 Module obligatoire + 2 Modules optionnels	60h + 54hx2	168	1530	449,45	619,45
1 Module obligatoire + 1 Module optionnel + 1 Module RAN	60h + 54h + 52h	166	1512	444,10	614,10
1 Module obligatoire + 2 Modules RAN	60h + 52hx2	164	1494	438,80	608,80
3 Modules optionnels	54hx3	162	1476	433,40	603,40
2 Modules optionnels + 1 module RAN	54h x2 + 52h	160	1458	428,05	598,05
1 Module optionnel + 2 Modules RAN	54h + 52hx2	158	1440	422,70	592,70
3 Modules de RAN	52h x 3	156	1422	417,35	587,35
4 modules	NB d'Heures				
2 Modules obligatoires + 1 Module optionnel + 1 Module RAN	60hx2 + 54h + 52h	226	2052	604,65	774,65
2 Modules obligatoires + 2 Modules RAN	60hx2 + 52hx2	224	2034	599,30	769,30

Listes des modules par catégorie

Modules obligatoires (60 Heures)	- Français - Anglais - Mathématiques B
Modules optionnels (54 Heures)	- Littérature - Arts & Civilisations - Histoire - Géographie - Mathématiques A - Informatique - Sciences de la Vie - Chimie
Remise à niveau (52 Heures)	- RAN Français - RAN Mathématiques - RAN Anglais

1 Module obligatoire + 2 Modules optionnels + 1 Module RAN	60h + 54hx2 + 52h	220	1998	588,60	758,60
1 Module obligatoire + 1 Module optionnel + 2 Modules RAN	60h + 54h+ 52hx2	218	1980	583,25	753,25
2 Modules optionnels + 2 Module RAN	54h x2+ 52h x 2	212	1926	567,20	737,20
3 Modules RAN + 1 Module obligatoire	52h x 3 + 60h	216	1962	577,90	747,90
3 Modules RAN + 1 Module optionnel	52h x 3 + 54h	210	1908	561,85	731,85

Tarif au module, il
faut ajouter les DIU
+ 170€

I IUT Laval - Tarifs Formation Continue

Formation	EAD ou présentiel	Tarif A	Tarif B	Tarif C
BUT Génie biologique : Bio. Médicale et Biotech **		10 300	3 090	420
BUT Informatique : Réalisation d'applications *		7 800	2 340	420
BUT Métiers du multimédia : Stratégie de com *		7800	2 340	420
BUT Métiers du multimédia : Création numérique *		7 800	2 340	420
BUT Métiers du multimédia : Développement web*		7 800	2 340	420
BUT Tech de commercialisation : Marketing digital		8 000	2 400	420
BUT Tech de co : Business International		8 000	2 400	420
BUT Tech de co : Marketing et management		8 000	2 400	420
LP Qualité, Hygiène, Sécurité		7 900	2 370	420

Alternance

Présentiel

- BUT : Bachelor Universitaire de Technologie
- LP : Licence Professionnelle
- EAD : Enseignement à distance
- Alternance : apprentissage / contrat de professionnalisation

**Alternance possible en BUT3

*Alternance possible en BUT2 et/ou BUT3

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

		Inscription sur l'année universitaire	
Communauté Le Mans Université	Etudiants LMU	Tarif DN BU à 34€ (part minimum BU fixée par le Ministère)	
	Personnels LMU, vacataires et stagiaires	Gratuit	
Extérieurs sous partenariat ou convention	Publics en convention (avec un établissement d'enseignement)	Tarif DN BU à 34€ (part minimum BU fixée par le Ministère)	
	Enseignants du secondaire inscrits en FC auprès du Rectorat pour la préparation du CAPES et de l'Agrégation	Gratuit	
	Personnels CROUS	Gratuit	
		Inscription annuelle	Inscription semestrielle
Autres extérieurs	Retraités LMU	Gratuit	
	Etudiants et personnels des universités des régions Bretagne et Pays de Loire	Gratuit	
	Etudiants BOURSIERS des universités hors régions Bretagne et Pays de Loire *	Gratuit	
	Etudiants NON boursiers des universités hors régions Bretagne et Pays de Loire	Tarif DN BU à 34€ (part minimum BU)	17€ (1/2 tarif DN BU)
	Autres enseignants du secondaire et du supérieur	Tarif DN BU à 34€ (part minimum BU)	17€ (1/2 tarif DN BU)
	Lycéens (sous réserve d'autorisation parentale)	Tarif DN BU à 34€ (part minimum BU)	17€ (1/2 tarif DN BU)
	Demandeurs d'emploi, services civiques ou bénéficiaires de minima sociaux	Gratuit	
	Autres lecteurs extérieurs	50€ Tarif plus élevé à 50€, compte tenu de l'offre proposée (documentation, espaces, services)	25€ (1/2 tarif)

Passage souhaité à une inscription 1 an ou 6 mois date à date (sous
réserve de confirmation par la DSI)
A défaut maintien du principe de tarif annuel pour les inscriptions réalisées
jusqu'au 31/01 de l'année universitaire et de tarif semestriel pour les
inscriptions réalisées après cette date

La CVEC ouvre droit à 2 activités maximum par semestre (places limitées), avec en plus l'accès à la salle de musculation avec un supplément de 30€ pour l'année universitaire.

Droits d'inscription	Montant (part étudiant)	Montant (part établissement)	Remarques
	gratuit		<i>Etudiants inscrits à Le Mans Université qui se sont acquittés de la CVEC</i>
Sport : Inscription aux activités physiques et sportives & accès aux infrastructures	gratuit	60€ *	<i>Applicable lorsque l'établissement partenaire retouche la part de CVEC payée par l'étudiant</i>
	gratuit	30€ *	<i>Applicable lorsque l'établissement partenaire ne retouche pas la part de CVEC payée par l'étudiant</i>
	30€	30€ *	<i>Applicable pour des établissements conventionnés, dont les étudiants ne se sont pas acquittés de la CVEC</i>
	30€		<i>Applicable aux inscrits à Le Mans Université qui ne se sont pas acquittés de la CVEC (formation continue)</i>

** Droits réglés par l'établissement partenaire à l'UM, sur facture*

Droits d'inscription	Montant	Remarques
Personnels de Le Mans Université et des Etablissements conventionnés (catégorie A)	60€/an	
Personnels de Le Mans Université et des Etablissements conventionnés (catégorie B & C)	40€/an	
Conjoint(e)s du personnel de Le Mans Université - Retraités - Extérieurs -	60€/an/	<i>Sous réserve de places disponibles</i>
Vacataires enseignants au SUAPS	30€/an	

Droits supplémentaires	Montant	Remarques
ACCES A LA SALLE MUSCULATION (pour l'année universitaire)	30€/an/étudiant 40€/an/personnel	<i>Seul cet accès peut être pris en 3^{ème} activité</i>
ACCES A LA SALLE D'ESCALADE - sous réserve d'ouverture - (pour l'année universitaire)	30€/an/étudiant 40€/an/personnel	<i>Seul cet accès peut être pris en 3^{ème} activité</i>
EQUITATION	160€/an/étudiant 190€/an/personnel	
GOLF	60€/an/personnel	
KAYAK	30€/an/personnel	

Service culture
Tarifs ateliers artistiques & stages courts
Saison 2023-2024

	Atelier artistique Inscription à l'année	Atelier artistique Semestre 2 uniquement	Stage court
Etudiant de l'université	- 1er atelier : 10€ - 50€/atelier supplémentaire	- 1er atelier : 10€ - 25€/atelier supplémentaire	gratuit
Etudiant hors université avec convention	50€/atelier	25€/atelier	10€/stage
Personnel de catégorie A + Retraité LMU + Conjoint de personnel	120€/atelier	60€/atelier	20€/stage
Personnel de catégorie B	80€/atelier	40€/atelier	20€/stage
Personnel de catégorie C	60€/atelier	30€/atelier	10€/stage
Adulte « extérieur »	180€/atelier	90€/atelier	- Tarif horaire : 7,50€/heure de stage - 1 stage gratuit pour 3 inscriptions payantes

DELIBERATION

De la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 04 mai 2023 ☞

**Droits d'inscription spécifiques
Année 2023/2024**

**LE MANS UNIVERSITÉ
(Documents en annexe)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

- VU** le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
- VU** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

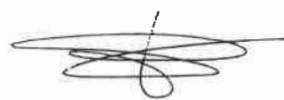
APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- **Adopte à la majorité : 23 POUR 0 CONTRE 2 ABSTENTION(S)**

Se référer aux annexes

Le Mans, le 04 mai 2023,

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,


Sylvain DURAND

Tarifs "locaux" 2023-2024 (droits d'inscription spécifiques) votés à la CFVU du 4 mai 2023

Tarifs 23-24 reconduits pour 22-23 :

- EAD (fonds EAD et part des composantes)
 - Part des composantes (UFR-Maison des langues-IUT) des DU/DIU/DEF/DUEF en FI
 - Exonération (50€) des droits d'inscription des étudiants de l'ENSIM en 5ème B et en attente d'obtention de la certification en anglais
 - Tarif auditeur libre (57€) : Frais de gestion de dossiers d'inscription + BU
 - Tarifs C2I2 métiers du droit : gratuité pour les étudiants UM
 - Maison des Langues (TOEIC-TCF-LINGUASKILL)
 - SFC (formations qualifiantes et VAPP/VAE)
 - SFC (Formation Continue : hors tarifs A et B du BUT MMI et hors tarifs RENF et FC du DAEU)
 - Tarifs SUAPS (hors accès salle d'escalade) :
- * Locations des installations sportives (tarifs non votés à la CFVU, seulement votés au CA).

Modification des tarifs - Nouveauté

- SFC/UFR LLSH (DU PROGREN)

Augmentation des tarifs car changement de maquette avec 24h CM en +
Tarif A (FC) à 3800€ (+650€), tarif B (RENF) à 2400€ (+150€)

- SFC (Formation Continue BUT MMI)

Harmonisation des tarifs FC : 1 seul tarif A (7800€) au lieu de 3, 1 seul tarif B (2340€) au lieu de 3

- SFC (DAEU en présentiel ou en EAD)

Financement Région, tarifs RENF, tarifs FC en fonction du nb d'heures (230h, 246h ou 300h)
Tarifs FC 230h à 2070€ (+115€)

- SUAPS accès à la salle d'escalade

Ouverture prochaine - 30€ par an par étudiant, 40€ par an par personnel

- Service CULTURE

Tarifs 22-23 reconduits pour 23-24

Avec 3 changements :

Tarif "1er atelier artistique" payant pour les étudiants de l'université à 10€

Stage court pour le personnel de catégorie C à 20€ (+ 10€)

Tarif horaire du stage court pour adulte extérieur à 7,50€ (avec 1 stage gratuit pour 3 inscriptions payantes)

- SCD

Tarifs 22-23 reconduits pour 23-24

Avec 1 changement :

Pour les extérieurs HORS partenariat/convention : passage souhaité à une inscription 1 an ou 6 mois date à date (sous réserve de confirmation par

Pour information

- A ce jour, pas d'information sur la reconduction ou non des droits nationaux 22-23 pour 23-24
- Contribution CVEC pour 23-24 à 100 € (+5€)
- Exonération partielle des droits d'inscription différenciés pour les étudiants internationaux extra-communautaires assujettis reconduite pour 23-24

*** Tarif A (FC) = tarif financé

*** Tarif B (RENF) = tarif reprise d'études NON financées